

RAPPORT FINANCIER 2015

ACCESUM INC.

ET

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

STATIONNEMENT DE MONTRÉAL



Conseil d'administration

ACCESUM INC.

À TITRE DE COMMANDITÉ POUR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Rémi Racine

Président et chef de la direction

Behaviour Interactif

Président du conseil d'administration

Accesum inc.

Lise Aubin ²

Vice-présidente, Exploitation et Administration

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Benoit Bessette ³

Vice-président principal, directeur général

K-72

Marie-Claude Gévry ^{2,3}

Administratrice de sociétés

Me André Goyer ¹

Vice-président exécutif et chef du contentieux

ACCEO Solutions inc.

Raoul Cyr ²

Directeur - Comptabilité et informations financières

Ville de Montréal

Pierre LeBlanc ¹

Administrateur et chef bénévole

Fondation Montréal inc.

Aref Salem ^{1,3}

Membre du comité exécutif - Responsable des transports

Ville de Montréal

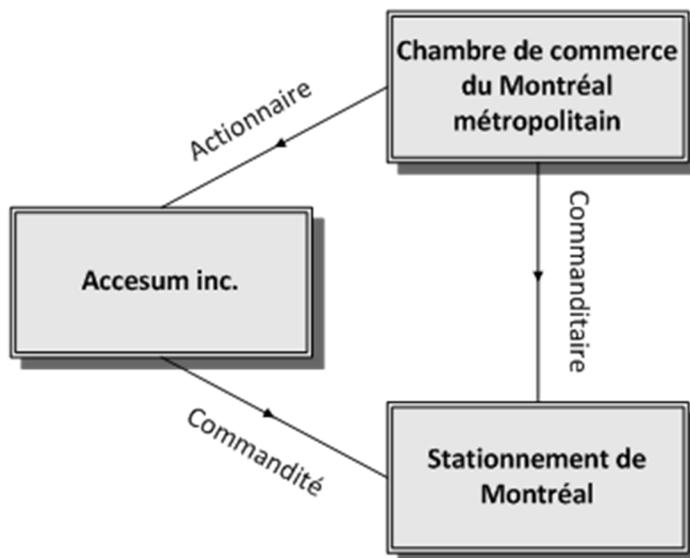
1. Comité sur la gouvernance et ressources humaines
2. Comité finances et audit
3. Comité des communications

Notre mission

Créée en 1995, Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») est d'abord formée pour assurer la gestion optimale des stationnements municipaux tarifés, sur rue et hors rue. La Société est très tôt reconnue pour l'innovation, la mise à profit des technologies de pointe et le souci du design dans l'intégration harmonieuse de ses équipements dans l'environnement urbain.

Connaissez-vous Accesum inc.?

Stationnement de Montréal est une société en commandite formée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. De par sa nature même, la Société n'a pas de conseil d'administration. Accesum inc., son commandité, agit au nom de la Société. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, quant à elle, est le commanditaire de Stationnement de Montréal et l'actionnaire unique d'Accesum inc.



Faits saillants 2015

62,9 M\$ de revenus de stationnement sur rue;

25 845 000 transactions pour le stationnement sur rue et hors rue par année;

Le paiement par l'application *P\$ Service mobile* représente **35,5 %** des revenus pour l'année, par carte de crédit à la borne **33,0 %** et par la monnaie en espèce **31,5 %**;

584 392 utilisateurs inscrits à *P\$ Service mobile*;

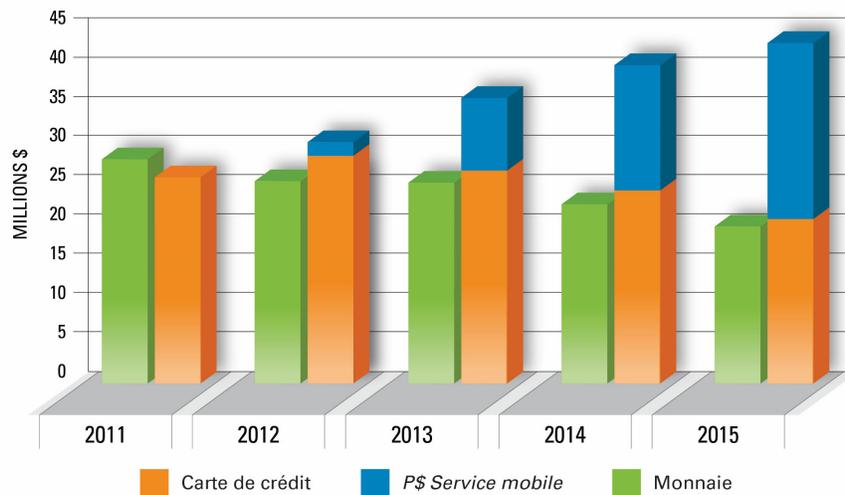
18 941 places de stationnement tarifées sur rue;

26 559 permis de stationnement émis dans **34** terrains de stationnement offrant

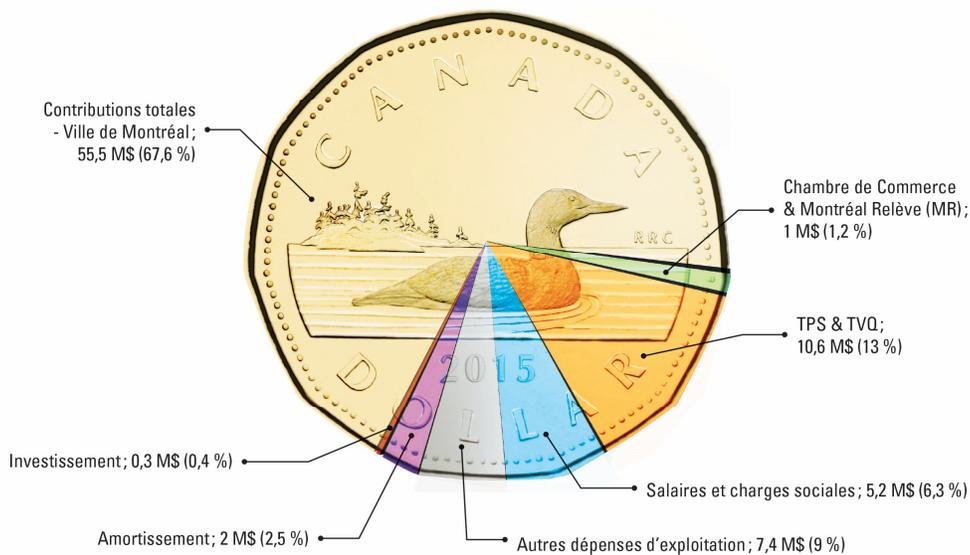
3 273 places;

1 515 bornes de paiement sur rue et hors rue.

Évolution des revenus sur rue par mode de paiement



Répartition 2015 pour chaque dollar de stationnement



MOT DE LA DIRECTION

Bâtir le stationnement de demain

La Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») s'est vue accorder une concession exclusive pour la planification et la gestion du stationnement municipal de la Ville de Montréal depuis 1995. Depuis plus de 20 ans, son expertise unique lui permet de jouer un rôle prépondérant auprès de la Ville de Montréal.

Au cours de la dernière année, la Ville de Montréal a mené un important exercice de réflexion stratégique sur la gestion, le développement et la gouvernance du stationnement pour l'ensemble du territoire. En effet, la Ville de Montréal a annoncé, le 16 décembre 2015, le dépôt d'un projet préliminaire visant à doter la métropole d'une politique de stationnement. Elle vise entre autres une meilleure cohésion des actions par la création d'un organisme municipal de gestion du stationnement. Ce nouvel organisme aurait pour mission d'arrimer les différentes orientations des autorités municipales pour que l'utilisation du stationnement puisse s'inscrire comme levier additionnel de développement du transport collectif et une solution aux enjeux croissants de fluidité et de mobilité sur le réseau routier montréalais.

Cette politique, qui place le citoyen au cœur des préoccupations et vise une planification du stationnement ancrée dans une vision globale, constitue une occasion extraordinaire d'améliorer la qualité de vie des Montréalais tout en s'attaquant aux grands enjeux d'aménagement et de transport pour les années à venir. La Société adhère à cette vision sans réserve et avec enthousiasme.

D'ailleurs, la Société a offert toute sa collaboration aux instances municipales dans la réflexion entourant cette politique en mettant notamment à contribution ses connaissances du territoire montréalais et son expertise sur les meilleures pratiques internationales dans l'exploitation et la gestion des stationnements municipaux.

La Société a ainsi réalisé et déposé une étude portant sur l'état de situation du stationnement à Montréal auprès des autorités municipales et a collaboré avec elle à la rédaction du rapport diagnostique sur le stationnement. Plus encore, la Société, dans une perspective d'innovation constante, tire avantage des technologies émergentes en matière de stationnement intelligent et s'inspire des meilleures pratiques internationales. Elle contribue à positionner Montréal parmi les villes intelligentes en faisant de la gestion du stationnement une vitrine technologique exceptionnelle.

Découlant du plan stratégique de la Société, voici quelques-unes des activités réalisées en cours d'année.

À l'avant-garde des technologies émergentes

Toujours dans une perspective d'analyser les meilleures pratiques en matière de stationnement, la Société a investi 250 000 \$ en développement de solutions technologiques. Entre autres, depuis 2013, le concept des capteurs intelligents détectant la présence d'un véhicule et munis d'un magnétomètre a été testé permettant d'obtenir des renseignements précis et en temps réel de l'occupation du stationnement.

En 2015, nous avons poursuivi cette étude de concept en ajoutant 200 autres capteurs munis d'une technologie différente, soit le radar. Rappelons que ces tests aideront la Société, d'une part, à valider quelle technologie s'adapte le mieux à nos conditions hivernales et d'autre part, à guider

les automobilistes vers des places de stationnement disponibles par l'entremise de notre application.

Conversion des parcomètres mécaniques par des bornes de paiement intelligentes à Verdun

À la suite de la réforme du financement des arrondissements de la Ville de Montréal entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, la Société s'est vue octroyer la gestion du stationnement tarifé sur rue dans l'arrondissement de Verdun. Notre solide expérience nous a permis d'accompagner l'arrondissement dans toutes les étapes du projet pour en faire un succès. Depuis l'automne 2015, les parcomètres à mécanisme mécanique ont été remplacés par des panonceaux et des bornes de paiement. Désormais, en plus de la monnaie, les automobilistes peuvent payer leur place avec une carte de crédit ou avec l'application *P\$ Service mobile*. Les résultats au premier trimestre de 2016 pour la carte de crédit (17,1 %) et pour *P\$ Service mobile* (20,4 %) démontrent d'ailleurs le succès de ce projet.

Ouverture de nos données

Suivant l'adoption de la politique de données ouvertes de la Ville de Montréal, Stationnement de Montréal a confirmé son adhésion à cette politique en libérant le premier jeu de données portant sur la localisation du mobilier urbain (bornes de paiement, panonceaux), la réglementation, la tarification et les périodes horaires du stationnement tarifé sur rue. Ainsi, nous sommes très fiers de devenir la première organisation du périmètre comptable de la Ville à ouvrir ses données au public sur notre [site Web](#) et sur le [portail des données ouvertes](#) de la Ville de Montréal.

P\$ Service mobile

L'utilisation de l'application de paiement à distance, *P\$ Service mobile*, connaît une croissance fulgurante en terme d'utilisation, puisque ce nouveau mode de paiement a dépassé les 40 % des revenus totaux au cours des dernières semaines de l'année.

De plus, dans le cadre d'un sondage portant sur la satisfaction de la clientèle, plus de 86 % des utilisateurs sondés se disent « très satisfaits » de l'application, à un tel point que tous se disent prêts à la recommander à un ami. Des résultats qui sont probants et qui nous rendent fiers, car grâce à l'application, nous facilitons la vie des usagers qui l'utilisent lors de leurs sorties sociales, leur magasinage et leurs spectacles.

D'ailleurs, pour contribuer une fois de plus à la satisfaction de notre clientèle et tel qu'anticipé lors du lancement de *P\$ Service mobile* en 2012, nous avons, cette année encore, réduit de 0,30 \$ à 0,20 \$ les frais de service pour le paiement d'une place de stationnement sur rue, le 1^{er} juin dernier.

Une performance remarquable

En 2015, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 53,5 millions de dollars sous forme de taxes, loyers, permis, intérêts sur la débenture, compensation et redevances, soit 1,2 million de dollars de plus qu'en 2014 représentant une augmentation de 2 %. La Société a remis, depuis sa création en 1995, une somme cumulative de 642,7 millions de dollars à la Ville de Montréal incluant le versement initial de 56,8 millions de dollars et le remboursement de la débenture à la Ville. Nous avons été en mesure de rembourser la totalité de la dette initiale à long terme de 40 millions de dollars en procédant au dernier versement de 12 millions de dollars au mois de janvier 2016.

Conformément au contrat de concession qui lui a été accordé en 1995, la Société a remis la somme de 400 000 \$ à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et elle a aussi versé à l'organisme « Montréal Relève » une contribution annuelle de 600 000 \$.

Pour conclure, nous tenons à réitérer notre confiance envers les gestionnaires et les employés de la Société qui ensemble, ont su redoubler d'efforts dans la réalisation de nombreuses études et de projets qui nous façonnent comme un joueur essentiel dans la gestion du stationnement d'aujourd'hui et de demain. Nous profitons de l'occasion pour souligner également le travail remarquable des membres du conseil d'administration qui veillent à la saine gestion de la Société.

Le dévouement de tous sera d'autant plus important en 2016, puisque la création de l'organisme municipal de gestion du stationnement entraînera une transition de nos activités vers ce nouvel organisme. Ainsi, nous continuerons dans les prochains mois à collaborer avec nos partenaires municipaux tout en poursuivant nos efforts pour bonifier l'offre de stationnement à Montréal et répondre aux attentes des usagers. La Société, acteur clé et incontournable dans la gestion du stationnement à Montréal depuis plus de 20 ans travaillera avec la Ville de Montréal dans le déploiement d'actions découlant de la politique de stationnement.



Rémi Racine
Président
Conseil d'administration d'Accesum inc.



Charles Auger, FCPA, FCMA, ASC
Directeur général
Stationnement de Montréal

États financiers d'
Accesum inc.

31 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État de la situation financière.....	3
État de la variation de la dette nette	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires aux états financiers	7

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs d'
Accesum inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Accesum inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états de la variation de la dette nette, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Accesum inc. au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.*¹

Le 24 mars 2016

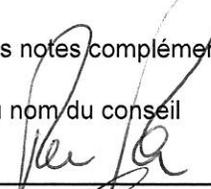
¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

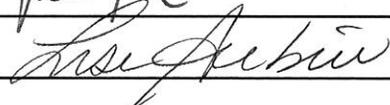
Accesum inc.
État de la situation financière
 au 31 décembre 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
Actifs financiers			
Encaisse		5 984	27 067
Montant à recevoir de Société en commandite Stationnement de Montréal		17 707	8 330
Placement	3	1	1
		23 692	35 398
Passifs			
Créditeurs et charges à payer		33 181	44 887
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain		100	100
		33 281	44 987
Dette nette		(9 589)	(9 589)
Actifs non financiers			
Charges payées d'avance		9 589	9 589
Excédent accumulé		—	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


 _____, président du conseil d'administration


 _____, administrateur

Accesum inc.

État de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
Excédent de l'exercice	—	—
Variation des charges payées d'avance	—	—
Variation de la dette nette au cours de l'exercice	—	—
Dette nette au début de l'exercice	9 589	9 589
Dette nette à la fin de l'exercice	9 589	9 589

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Accesum inc.**État des résultats**

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
Revenus		
Indemnités de Société en commandite Stationnement de Montréal	128 157	121 514
Charges		
Services administratifs	96 963	104 069
Assurances	10 006	10 006
Autres	21 188	7 439
	128 157	121 514
Excédent de l'exercice	—	—
Excédent accumulé au début et à la fin de l'exercice	—	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Accesum inc.**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	—	—
Variation des éléments hors caisse		
Montant à recevoir de Société en commandite		
Stationnement de Montréal	(9 377)	14 850
Créditeurs et charges à payer	(11 706)	5 064
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(21 083)	19 914
Encaisse au début	27 067	7 153
Encaisse à la fin	5 984	27 067

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Accesum inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

1. Statuts et nature des activités

Accesum inc. (la « Société »), constituée le 30 juin 1993 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), est le commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain détient une participation d'un montant de 100 \$ dans la Société, laquelle est présentée à titre de passif à l'état de la situation financière.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des revenus

La Société comptabilise ses revenus, lesquels sont constitués d'indemnités provenant de Société en commandite Stationnement de Montréal, au fur et à mesure que les charges sont engagées.

Placement

Le placement est comptabilisé au coût d'acquisition.

Actifs non financiers

La Société comptabilise les frais payés d'avance à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services au cours d'exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement des passifs, à moins d'être vendus.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placement

Placement dans Société en commandite Stationnement de Montréal (une part à 1 \$)

2015	2014
\$	\$
1	1

4. Présentation du budget de la Société

Les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exigent que la Société présente son budget dans l'état des résultats et l'état de la variation de la dette nette. Puisque la Société n'a pas préparé de budget pour son exercice financier terminé le 31 décembre 2015, aucun budget n'est présenté dans les états financiers.

États financiers de
Société en commandite
Stationnement de Montréal

31 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État de la situation financière.....	3
État de la variation de la dette nette	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au commanditaire de
Société en commandite Stationnement de Montréal

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de Société en commandite Stationnement de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société en commandite Stationnement de Montréal au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans assortir mon opinion d'une réserve, j'attire l'attention sur la note 1 des états financiers laquelle indique qu'au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, Société en commandite Stationnement de Montréal a été informé que la planification et l'exploitation des stationnements de l'ensemble de la Ville de Montréal seront confiées à un nouvel organisme. Cette situation indique l'existence d'une incertitude quant à l'hypothèse de la pérennité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

Le vérificateur général de la Ville de Montréal,



Jacques Bergeron, CPA auditeur, CA

Montréal, le 24 mars 2016

Société en commandite Stationnement de Montréal

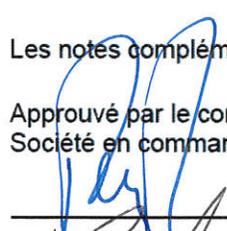
État de la situation financière

au 31 décembre 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
Actifs financiers			
Encaisse		42 212 462	37 821 994
Débiteurs		225 226	1 003 973
		42 437 688	38 825 967
Passifs			
Créiteurs et charges à payer		3 001 217	3 452 538
Emprunt temporaire au taux de 0,88 % échéant le 8 janvier 2016		12 000 000	—
Montant dû au Fonds de développement économique		300 000	300 000
Montant dû à la Ville de Montréal		51 167 166	49 953 678
Montant dû à Accesum inc.		17 707	8 330
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain		500 000	500 000
Dette à long terme	4	—	13 333 333
		66 986 090	67 547 879
Dette nette		24 548 402	28 721 912
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	5	8 241 638	10 291 212
Frais reportés		18 000 000	20 000 000
Charges payées d'avance		132 845	219 216
		26 374 483	30 510 428
Excédent accumulé	6	1 826 081	1 788 516
Engagements	9		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le commandité, Accesum inc., agissant pour
Société en commandite Stationnement de Montréal


_____, président du conseil d'administration


_____, administrateur

Société en commandite Stationnement de Montréal**État de la variation de la dette nette**

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Budget 2015	2015	2014
	\$	\$	\$
Excédent de l'exercice	—	37 565	5 567
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisitions	(2 912 000)	(242 505)	(263 355)
Amortissement	2 100 000	2 292 079	2 519 780
	(812 000)	2 087 139	2 261 992
Amortissement des frais reportés	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Variation des charges payées d'avance	—	86 371	(88 925)
Variation de la dette nette au cours de l'exercice	1 188 000	4 173 510	4 173 067
Dette nette au début de l'exercice	(28 721 912)	(28 721 912)	(32 894 979)
Dette nette à la fin de l'exercice	(27 533 912)	(24 548 402)	(28 721 912)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société en commandite Stationnement de Montréal

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Notes	Budget 2015	2015	2014
		\$	\$	\$
Revenus				
Places tarifées sur rue		64 850 000	62 905 309	62 895 452
Autoparcs		4 416 000	5 426 178	4 646 009
Autres revenus d'exploitation		2 983 000	2 756 925	2 799 143
Revenus d'intérêts		250 000	287 391	284 019
		<u>72 499 000</u>	<u>71 375 803</u>	<u>70 624 623</u>
Charges				
Places tarifées sur rue		16 652 344	14 166 533	14 603 232
Autoparcs		4 851 504	5 606 508	5 056 994
Autres charges d'exploitation		729 144	577 427	586 198
Intérêts sur la dette à long terme		270 000	251 420	323 218
Autres intérêts et frais financiers		6 000	430	2 727
	7	<u>22 508 992</u>	<u>20 602 318</u>	<u>20 572 369</u>
Excédent avant compensations et redevances		<u>49 990 008</u>	<u>50 773 485</u>	<u>50 052 254</u>
Compensation pour apport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain		(400 000)	(400 000)	(400 000)
Compensation et redevances – Ville de Montréal		(48 990 008)	(49 735 920)	(49 046 687)
Redevances – Fonds de développement économique		(600 000)	(600 000)	(600 000)
		<u>(49 990 008)</u>	<u>(50 735 920)</u>	<u>(50 046 687)</u>
Excédent de l'exercice		<u>—</u>	<u>37 565</u>	<u>5 567</u>
Excédent accumulé au début de l'exercice		1 788 516	1 788 516	1 782 949
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		<u>1 788 516</u>	<u>1 826 081</u>	<u>1 788 516</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société en commandite Stationnement de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent de l'exercice		37 565	5 567
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles		2 292 079	2 519 780
Amortissement des frais reportés		2 000 000	2 000 000
		<u>4 329 644</u>	<u>4 525 347</u>
Variation nette des éléments hors caisse	8	1 636 662	1 346 258
		<u>5 966 306</u>	<u>5 871 605</u>
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(242 505)	(263 355)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		(13 333 333)	(3 333 334)
Augmentation de l'emprunt temporaire		12 000 000	—
		<u>(1 333 333)</u>	<u>(3 333 334)</u>
Augmentation nette de l'encaisse		4 390 468	2 274 916
Encaisse au début		37 821 994	35 547 078
Encaisse à la fin		<u>42 212 462</u>	<u>37 821 994</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

1. Statuts et nature des activités

Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a été constituée en vertu d'une convention de société en commandite intervenue le 10 mai 1994. Le commandité est Accesum inc. et l'unique commanditaire est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la « Chambre »). La Chambre a investi 500 000 \$ lors du démarrage de la Société alors que Accesum inc. a investi 1 \$. Ces participations présentées à titre de passifs sont remboursables à l'échéance de la convention entre la Société et la Ville de Montréal.

Le 1^{er} janvier 1995, la Société a signé une entente avec la Ville de Montréal en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé. Depuis cette date, la Société gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal, laquelle peut être renégociée de gré à gré ou même résiliée selon certaines conditions.

Les présents états financiers ne présentent que l'actif, le passif, les revenus et les charges de la Société, et ils n'incluent pas d'autres éléments d'actif, de passif, de revenus et de charges détenus par l'unique commanditaire. La Société n'étant pas constituée en société par actions, aucun montant au titre des impôts sur les bénéfices n'a été comptabilisé aux états financiers, car les impôts incombent au commanditaire.

Le 10 décembre 2015, la Société a été informée des grandes lignes de la nouvelle politique de stationnement de la Ville de Montréal. La planification et l'exploitation des stationnements de l'ensemble de la Ville de Montréal seront confiés à un nouvel organisme dont la mission sera plus étendue que celle de la Société. Un comité de transition sera mis sur pied par la Ville de Montréal afin d'assurer le transfert des actifs de la Société à ce nouvel organisme de façon ordonnée.

Les états financiers de la Société n'incluent aucun ajustement des montants des actifs et des passifs qui pourrait être nécessaire si l'hypothèse de la pérennité de la Société n'était pas fondée. Le cas échéant, la Société pourrait devoir réaliser ses actifs et s'acquitter de ses passifs dans des conditions autres que dans le cours normal des activités, et ce, à des montants qui pourraient différer de ceux mentionnés dans ses états financiers.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des revenus

La Société comptabilise ses revenus, lesquels sont constitués de revenus liés au stationnement dans la Ville de Montréal, lorsqu'il y a une preuve évidente qu'une entente est intervenue, lorsque les services ont été rendus, lorsque le montant de la vente a été établi et déterminé et lorsque le recouvrement est considéré comme probable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Améliorations locatives	Durée du bail
Améliorations des terrains de stationnement	5 ans
Matériel de bureau	3 et 5 ans
Bornes informatisées	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel et outillage	5 ans

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

2. Méthodes comptables (suite)

Frais reportés

Les frais reportés sont liés à une concession qui représente le droit d'utilisation des espaces de stationnement tarifé pour une période de 30 ans. Un amortissement de 2 000 000 \$ est inscrit annuellement à titre de charge pour l'utilisation de ces espaces.

Actifs non financiers

La Société comptabilise les immobilisations corporelles, les frais reportés et les charges payées d'avance à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services au cours d'exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement des passifs, à moins d'être vendus.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Facilité de crédit

La Société dispose d'un crédit à terme rotatif autorisé pour un montant maximal équivalant au moindre de 16 000 000 \$ ou de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles au 31 décembre 2014, soit 10 291 212 \$. Ce crédit peut être utilisé sous forme d'acceptations bancaires et porte intérêt à un taux variable de 0,88% au 31 décembre 2015 (1,32% au 31 décembre 2014). Au 31 décembre 2015, ce crédit, échéant le 30 juin 2016, n'est pas utilisé (valeur nulle au 31 décembre 2014). Une hypothèque de premier rang sur tous les biens de la Société a été portée en garantie de cet emprunt.

4. Dette à long terme

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Crédit-relais, portant intérêt à un taux variable, utilisé sous forme d'acceptation bancaire, remboursable par versements annuels en capital de 1 333 333 \$, garanti par la Ville de Montréal jusqu'à concurrence de 40 000 000 \$, remboursé le 1 ^{er} décembre 2015	—	<u>13 333 333</u>

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

5. Immobilisations corporelles

	Solde au 31 décembre 2014	Acquisitions/ augmentations	Cessions/ radiations	Solde au 31 décembre 2015
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Terrains de stationnement	5 318 669	—	—	5 318 669
Améliorations locatives	301 175	—	—	301 175
Amélioration des terrains de stationnement	87 006	—	—	87 006
Matériel de bureau	913 827	76 592	—	990 419
Bornes informatisées	22 102 315	—	—	22 102 315
Matériel roulant	583 079	141 238	—	724 317
Matériel et outillage	388 850	24 675	—	413 525
	29 694 921	242 505	—	29 937 426
Amortissement cumulé				
Améliorations locatives	72 038	30 118	—	102 156
Amélioration des terrains de stationnement	71 645	4 389	—	76 034
Matériel de bureau	555 002	219 930	—	774 932
Bornes informatisées	17 902 074	1 958 253	—	19 860 327
Matériel roulant	414 678	65 081	—	479 759
Matériel et outillage	388 272	14 308	—	402 580
	19 403 709	2 292 079	—	21 695 788
	10 291 212			8 241 638

6. Excédent accumulé

	2015	2014
	\$	\$
Investissement net à même le fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles	434 788	697 223
Fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles	1 391 293	1 091 293
	1 826 081	1 788 516

Conformément à la convention signée en 1995, à l'article numéro XI, paragraphe B, la Société bénéficie d'un « fonds de réserve pour investissements aux fins exclusives d'achat d'équipement ou d'autres biens meubles en matière de stationnement tarifé dans le territoire de la Ville de Montréal ». Selon une entente, il est prévu que ce fonds augmente de 300 000 \$ annuellement.

La Société a fait des investissements à même le fonds pour un montant total de 3 639 971 \$ au 31 décembre 2015 (3 639 971 \$ au 31 décembre 2014). L'investissement net à même le fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles correspond à la valeur comptable nette de ces immobilisations corporelles. Le fonds de réserve pour investissements correspond aux montants réservés mais encore inutilisés.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

6. Excédent accumulé (suite)

	2015	2014
	\$	\$
Investissement à même le fonds de réserve au début de l'exercice	3 639 971	3 639 971
Montant investi au cours de l'exercice	—	—
Investissement à même le fonds de réserve à la fin de l'exercice	3 639 971	3 639 971
Amortissement cumulé des immobilisations corporelles afférentes au début de l'exercice	2 942 748	2 648 315
Amortissement de l'exercice	262 435	294 433
Amortissement cumulé des immobilisations corporelles afférentes à la fin de l'exercice	3 205 183	2 942 748
Solde net de l'investissement à même le fonds de réserve	434 788	697 223

7. Charges par objet

	Budget 2015	2015	2014
	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	5 529 997	5 180 686	5 118 264
Location, entretien de l'équipement et entretien des terrains	2 210 998	1 546 296	1 382 777
Publicité et communication	773 000	474 728	327 965
Fournitures	483 000	412 596	452 167
Frais bancaires, de cartes de crédit, de manipulation d'argent et de transaction	3 017 000	2 585 850	2 951 411
Honoraires pour services professionnels	721 000	646 416	476 222
Frais de développement de projets	722 998	328 094	368 195
Services opérationnels	585 000	472 750	534 196
Autres frais	418 000	264 266	263 110
Loyer des terrains de stationnement	2 254 999	2 798 312	2 467 314
Loyer des immeubles	294 000	301 947	290 363
Frais de gestion Accesum inc.	160 000	128 156	121 514
Taxes et permis	2 963 000	2 918 292	2 973 146
	20 132 992	18 058 389	17 726 644
Amortissement des immobilisations corporelles	2 100 000	2 292 079	2 519 780
Intérêts sur la dette à long terme	270 000	251 420	323 218
Autres intérêts et frais financiers	6 000	430	2 727
	22 508 992	20 602 318	20 572 369

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

8. Variation nette des éléments hors caisse

	2015	2014
	\$	\$
Débiteurs	778 747	(886 306)
Créditeurs et charges à payer	(451 321)	375 724
Montant dû à la Ville de Montréal	1 213 488	1 960 616
Montant dû à Accesum inc.	9 377	(14 851)
Charges payées d'avance	86 371	(88 925)
	<u>1 636 662</u>	<u>1 346 258</u>

9. Engagements

- a) La Société s'est engagée en vertu d'une proposition de location d'espaces à bureaux et industriels pour une période de 10 ans se terminant en 2022. Les paiements minimaux exigibles au cours des prochains exercices, en vertu de cette proposition, y compris les taxes et les frais d'exploitation estimatifs, totalisent 3 176 455 \$ et se détaillent comme suit pour les cinq prochains exercices :

	\$
2016	461 852
2017	488 268
2018	506 242
2019	506 242
2020	506 242

- b) La Société doit verser à la Ville de Montréal, à titre de loyer de stationnement, 70 % des recettes générées par les terrains de stationnement loués de la Ville de Montréal moins les taxes foncières.
- c) La Société s'est engagée en vertu de contrats d'entretien pour un montant total de 264 053 \$. Ces contrats s'échelonnent jusqu'en octobre 2016.
- d) La Société s'est engagée en vertu d'un contrat de service pour une solution gérée et intégrée d'un système de gestion de bornes pour une période de 3 ans se terminant en septembre 2016. Les paiements minimaux exigibles au cours du prochain exercice totalisent 174 173 \$.

10. Société gérée

En vertu de son mandat de gestion, la Société gère la Société de Jalonnement dynamique de Montréal (SJDM) et nomme la majorité des membres du conseil d'administration de cette dernière, conformément à ses règlements constitutifs. Le contrat de gestion s'est terminé le 27 janvier 2014 et n'a pas été renouvelé par la Société. La SJDM est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat d'offrir et d'exploiter des systèmes de jalonnement dynamique afin de faciliter la localisation des stationnements urbains.

Au cours de l'exercice financier 2014, SJDM a cessé toute activité commerciale, a remboursé ses créances et a transféré ses activités commerciales à la Ville de Montréal. SJDM a été dissoute le 25 novembre 2015.

11. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal

640, rue Saint-Paul Ouest, bureau 200, Montréal (Québec) H3C 1L9

www.statdemtl.qc.ca

ISBN 978-2-922594-34-8

Dépôt légal, Juin 2016

Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada